

# CHINE La lettre d'information

*Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.*

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

« **J**e m'étais mentalement préparé, mais... quand ils m'ont montré le mandat de perquisition, je tremblais ». Ronson Chan, président de l'Association des journalistes de Hong Kong.  
« Les journalistes sont censés dire la vérité au pouvoir, et en ce moment, la vérité est subversive à Hong Kong », Lokman Tsui, maître de conférences en journalisme.

## Éditorial

« **Qu'est-ce qu'on va manger, nous, qui ne sommes pas résidents ?** » Sur cette vidéo diffusée sur les réseaux sociaux le 18 janvier (mais aujourd'hui supprimée), on voit un homme juché sur le toit d'une voiture s'adressant à une foule de centaines de personnes qu'on suppose être des travailleurs migrants dans un district de Tianjin. Il fait nuit. Tianjin est une métropole de 14 millions d'habitants à une demi-heure de Pékin. La ville a détecté des cas de Covid. On teste massivement, on réglemente... Un commentaire explique : « *Le gouvernement aurait approvisionné les résidents, mais pas les non-résidents, alors que ce sont eux qui font tourner la ville !* »

L'orateur continue : « *Nous voulons manger à notre faim. Le Parti communiste chinois nous soutient-il ?* » Un homme avec un mégaphone promet de résoudre leurs problèmes de logement et de nourriture. Il demande à la foule de « *choisir un représentant* », ce à quoi les manifestants répondent : « *Nous n'avons pas de représentant. Nous nous représentons chacun nous-mêmes* ». La foule exige que la police libère les manifestants arrêtés : « *Laissez-les partir !* », crie-t-on. Quarante ans après la politique de réforme et d'ouverture qui a fait de ces travailleurs des citoyens de seconde zone, ils restent confrontés aux mêmes problèmes : l'exploitation et le déni de leurs droits...

**Quelques chiffres...** Li Peilin est sociologue, membre du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire. En décembre dernier, il a publié une étude qui montre l'évolution de la classe ouvrière en Chine. On compte, selon cette étude, 8 millions d'ouvriers en 1949 au moment de la révolution. Le développement économique du pays sur les bases nouvelles de la propriété d'Etat des principaux moyens de production a fait passer ce chiffre à 46 millions en 1956, puis à 180 millions à la veille de

la politique de réforme et d'ouverture en 1978. En 2019, on atteint 210 millions de travailleurs dans le secteur industriel (industrie, construction, transports...) et 370 millions dans le secteur tertiaire, soit un total de 580 millions.

Le nombre de ces travailleurs migrants venus des campagnes pauvres du pays, de 120 millions dans les années 80, est passé à 295 millions en 2019. Ils représentent 60% des ouvriers de l'industrie et de la construction, mais de plus en plus nombreux sont ceux qui passent du secteur industriel au secteur des services (par exemple les quelque 10 millions de livreurs). Les dirigeants du Parti communiste au pouvoir ont livré ces « sans-droits » aux patrons privés chinois et aux capitalistes étrangers au nom de la réforme et de l'ouverture, ce qui garantissait de bas coûts du travail et a assuré la croissance économique des trente dernières années.

« **La sueur et le sang** ». Pourquoi ces travailleurs migrants constituent-ils un réservoir de main-d'œuvre bon marché ? Tout simplement parce que, inscrits administrativement dans leur lieu de résidence (le document du type livret de famille s'appelle le « hukou »), généralement un village ou un bourg à la campagne, ils ne sont pas censés pouvoir exercer une activité professionnelle ailleurs (ville ou province). Ils ne peuvent donc bénéficier là où ils travaillent pourtant d'aucun des droits et garanties que tout résident de la ville peut espérer par son emploi : sécurité sociale, retraite, école, hôpital, logement... L'employeur était libéré de toute obligation sociale ! Même si quelques changements législatifs sont intervenus, plus ou moins appliqués, on ne reconnaît toujours pas à ces travailleurs le statut de ceux résidant administrativement en ville.

Ainsi, ce n'est qu'au bout de vingt ans, en 2003, que le syndicat officiel ACFTU a décidé que les travailleurs migrants « existaient » et qu'ils pourraient être syndiqués d'office comme les autres... Ce sont ces « migrants » qui ont accompli les travaux

les plus dangereux et pénibles, fait tourner le pays dans « la sueur et le sang », au prix de maladies professionnelles et d'accidents du travail, de milliers et milliers de morts, notamment dans les mines. Et les autorités du Parti communiste qui dirigent le pays parlent de « prospérité commune » !

**Tromperie ?** Li Peiling en conclut qu'il faut accélérer les réformes du « système d'enregistrement des ménages (hukou), le système du logement et le système d'offre de services publics, accélérer l'urbanisation des travailleurs migrants ». Certes... Posons-lui alors cette question : pourquoi n'a-t-il pas proposé au vote des députés une loi disposant que tous les travailleurs chinois ont les mêmes droits, indépendamment de leur lieu de résidence ? Li Peiling est membre du Parti communiste, parti qui a tous les pouvoirs. Son secrétaire Xi Jinping prétend inaugurer une « nouvelle ère », mais il poursuit cette honteuse politique de division des travailleurs inaugurée avec la politique de réforme de Deng Xiaoping en 1978 et poursuivie par tous les dirigeants depuis.

Nombre de travailleurs migrants sont passés des dangereux chantiers de construction à la livraison de repas ou de colis. Au mois de juillet dernier, le gouvernement avait ordonné au géant privé de la livraison de repas Meituan de payer les livreurs en respectant le salaire minimum local. Puis au mois d'août, l'État avait convoqué les six principales sociétés de livraison, leur demandant de respecter les droits du travail. Ces sociétés avaient annoncé qu'elles augmenteraient la paie des livreurs. Qu'en est-il ? Pour les livreurs, la réglementation sur la durée du travail leur est étrangère ! 12, 15 heures par jour voire davantage sont monnaie courante. Les géants de la livraison ont peut-être procédé à des augmentations, mais l'argent n'a visiblement pas atterri dans les poches des livreurs (voir au verso)... ●

**Lecteurs, merci de penser à votre réabonnement (le terme est indiqué sur l'étiquette d'adressage).**

# Livreurs trompés...

Au célèbre et lucratif jour de soldes du Black Friday ou Vendredi noir en Occident fin novembre correspond en Chine le « Double 11 », c'est-à-dire les bonnes affaires du 11 novembre. La revue en ligne « Sixth Tone » (3 novembre) a rencontré des livreurs à cette occasion. (Extraits)

**A** SHANGHAI, au sein de la société de livraison express ZTO, Zhao Shugen [un pseudonyme] entre dans la période la plus chargée de l'année. L'an dernier, les sociétés de livraison du pays ont traité 3,96 milliards de colis entre le 1<sup>er</sup> et le 11 novembre. C'est un travail difficile pour les livreurs. Zhao dit qu'il travaille 15 heures par jour, livrant entre 500 et 600 colis dans la nouvelle zone de Pudong. À 1,1 yuan par colis, il gagne environ 10 000 yuans (1 400 euros, soit 4 fois le salaires minimum de la ville) au cours d'un mois normal.

ZTO et d'autres entreprises de livraison de colis ont promis aux travailleurs comme lui une augmentation en septembre, mais beaucoup disent que cet argent supplémentaire va plutôt dans les poches de leurs patrons. ZTO et les cinq autres grandes entreprises chinoises de colis avaient annoncé fin août qu'elles augmenteraient les tarifs de livraison de 0,1 yuan par colis à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Pour un travailleur moyen, ont-ils estimé, cela se traduirait par une augmentation de 500 yuans par mois. Zhao a déclaré qu'il n'avait pas encore bénéficié de la hausse des tarifs. « Je gagne toujours 1,1 yuan

pour chaque colis que je livre », déclare-t-il. Le hic, c'est la structure décentralisée de l'industrie de la livraison. Bien que les entreprises de livraison gèrent de nombreuses opérations locales, elles sous-traitent certaines stations à des franchisés locaux. Les franchiseurs embauchent et gèrent eux-mêmes les livreurs.

« Le 0,1 yuan supplémentaire par colis a été empêché par la station où je travaille, affirme Zhao. Il semble que les responsables des stations de livraison de cette zone se soient tous mis d'accord là-dessus. Lorsque j'en ai parlé à des coursiers d'autres entreprises, ils m'ont dit la même chose. »

Dans leurs annonces, les compagnies de livraison express ont précisé que les augmentations étaient destinées aux livreurs. L'une des entreprises, YTO Express, a souligné que cet argent supplémentaire n'était pas destiné aux opérateurs locaux et les a exhortés à ne pas l'« intercepter ». Il semble que de nombreux opérateurs locaux l'aient pourtant fait. (...)

ZTO déclare qu'il existe des canaux permettant aux coursiers de déposer des plaintes (...), mais quand Zhao et ses collègues ont

essayé d'appeler ZTO pour se plaindre, leurs appels n'ont jamais reçu de réponse. « C'est inutile », dit Zhao.

Dans la banlieue de Songjiang, Huang Yabin, qui travaille avec YTO Express, a déclaré qu'il avait entendu parler de l'augmentation aux informations, mais pas par son manager. « J'ai demandé la rallonge à mon patron, mais il a refusé. Mes revenus par colis sont toujours inférieurs à 1 yuan. Mon patron [le franchisé] a fixé le taux au lieu de suivre la règle de l'entreprise ». YTO Express dit n'être pas au courant du fait que les franchises locales n'avaient pas répercuté l'augmentation de salaire pour les livreurs et qu'elle enquêterait sur tout rapport.

Zhao a déclaré qu'il travaillait généralement 20 heures par jour au cours de la période du « Double 11 ». « Mes revenus vont certainement augmenter, mais le nombre de plaintes que je reçois va également augmenter. Les amendes peuvent aller jusqu'à 500 yuans par plainte. Parfois, elles réduisent en cendres toute une journée de travail, dit-il. Il est difficile de trouver des personnes prêtes à être livreur de nos jours. Bien qu'un salaire de 10 000 yuans par mois soit garanti, la charge de travail est énorme. Nous travaillons sept jours sur sept toute l'année, sans congé à moins que vous ne trouviez quelqu'un pour vous remplacer. La plupart des jeunes de ma station ont démissionné au bout de quelques mois ». ●

**« Nous travaillons sept jours sur sept toute l'année, sans congé à moins que vous ne trouviez quelqu'un pour vous remplacer »**

## Licenciements et parcours d'obstacles

**Une annonce fracassante.** Le président de New Oriental Education, la plus grosse entreprise privée de soutien extrascolaire, a annoncé le licenciement de 60.000 personnes, précisant que son groupe comptera encore 50.000 employés et professeurs. Explication : selon les nouvelles directives du gouvernement, les entreprises privées de tutorat extrascolaire devront s'enregistrer comme associations à but non lucratif. De plus, elles ne pourront plus donner de cours le week-end, les jours fériés ni pendant les vacances scolaires. New Oriental Education a donc fermé tous ses locaux et classes et cessé de dispenser également ses cours en ligne. L'activité de ce secteur du tutorat et de la préparation aux examens rapportait gros grâce à un chiffre d'affaires autour de 200 milliards d'euros. Nous reviendrons sur cette affaire.

**Perdants...** « Liu faisait des heures supplémentaires, selon un horaire en "996" [de 9 à 21h, 6 jours sur 7]. Lorsqu'il a voulu revenir à un horaire ordinaire, son entreprise a rejeté sa demande, l'a accusé de ne pas assumer ses fonctions et a prolongé sa période d'essai d'un mois. Pendant ce mois, il a continué à être payé 20% de moins que le salaire promis. Il a alors quitté l'entreprise avant la fin de sa période d'essai. Lorsqu'il a déposé une plainte contre l'entreprise à la

commission d'arbitrage du travail, son employeur a répondu par des menaces voilées, disant à Liu : « On est dans un petit monde ». Liu soumet toutes sortes de dossiers pour se faire payer ses heures supplémentaires, mais l'arbitrage tourne en faveur de l'entreprise. Le tribunal indemnise la période d'essai à seulement 500 yuans. « C'est risible, a déclaré Liu. Avec de nombreux dossiers de preuve, j'ai perdu contre quelques paroles sans aucune preuve pour les étayer. » A cette époque, il payait 2 000 yuans de loyer et le processus d'arbitrage avait duré trois mois. »

« En juin 2021, un étudiant qui travaillait pour une entreprise de médias a constaté que l'entreprise, après avoir promis que son salaire serait versé, avait tout simplement disparu. Bien que l'étudiant ait signalé son problème à l'inspection du travail du district et à d'autres administrations, celles-ci ont déclaré que son statut d'étudiant équivalait à l'absence de relation de travail légale avec l'entreprise. Elles lui ont conseillé de trouver un avocat. « Porter cette affaire devant les tribunaux coûte 5 000 yuans [700 euros], ce qui est supérieur à mon salaire. Si je pouvais me payer un avocat, pourquoi serais-je encore en train de travailler pour payer mes études? ».

(Source : « China Labour Bulletin », 13 janvier)

## Les autorités de Hong Kong harcèlent le syndicat des employés.

La raison ? Le syndicat avait installé des stands dans les rues de Hong Kong et publié des commentaires sur la gestion du Covid-19 et la loi sur la sécurité nationale, rapporte Hong Kong Free Press du 11 janvier. Il avait en particulier manifesté son soutien aux grèves en faveur de la fermeture des frontières au début de la pandémie. Ce syndicat indépendant, constitué au cours des grandes manifestations de 2020, avait reçu un courrier de l'administration d'agrément des syndicats suggérant qu'il avait outrepassé ses fonctions.

Dans sa réponse écrite, l'organisation syndicale a déclaré que le champ d'application des syndicats « inclut la défense et la protection des intérêts économiques et sociaux [des travailleurs] » mais n'est « pas limité à la définition étroite des relations de travail », citant les conventions internationales du travail énumérées à l'article 39 de la loi fondamentale de Hong Kong. « Les actions de notre syndicat visaient à préserver un système social sain, tous ces éléments qui sont des conditions préalables nécessaires pour [sauvegarder] les droits des travailleurs ».

Le syndicat des employés était membre de la confédération indépendante HKCTU, aujourd'hui dissoute. Selon « Oriental Daily », les autorités surveillent de près plus de dix syndicats récents, leur enregistrement risquant d'être révoqué s'il s'avérait que l'un d'entre eux avait enfreint l'ordonnance sur les syndicats.

On nous a dit le plus grand bien de « Guanzhou, une nouvelle ère », film documentaire de Boris Svartzman (voir sur internet les lieux et dates à Paris et en province) : « Depuis trois décennies, cinq millions de paysans sont chaque année expropriés », obligés de « monter dans les immeubles ». Si 85% des Chinois étaient ruraux dans les années 1950, ils sont moins de 40% aujourd'hui ».